

REGLEMENT INTERIEUR



Le Club d L'Echiquier Brissagol informe ses adhérents du Règlement Intérieur qui permet à tous de vivre en harmonie et de profiter pleinement des activités mises en place.

Règles générales :

L'adhérent(e) s'engage à respecter :

- les horaires des cours
- l'enseignant (par une attitude et un langage corrects)
- les autres adhérent(e)s : aucun vocabulaire vulgaire ni attitude désobligeante se seront tolérés.
- le matériel échiquéen qui est mis à sa disposition
- les locaux et le matériel qui s'y trouve : nous rappelons que l'Echiquier Brissagol évolue au sein de la Salle des Associations (Brissac) et à la salle du Diguédan(Sumène).

L'adhérent(e) s'engage à être calme et à respecter la concentration des autres joueurs par le silence lorsque celui-ci est demandé.

Un comportement correct est demandé aussi bien à l'intérieur de la structure qu'aux **abords immédiats des locaux.**

Toutes ces clauses sont valables également pour tous les déplacements à l'extérieur dans le cadre des activités échiquéennes du club. (Tournois, compétitions etc.)

La non observation par un de ses membres de ce Règlement Intérieur pourrait amener le bureau de L'Echiquier Brissagol à prendre des mesures disciplinaires à son encontre. (Avertissement, exclusion temporaire puis exclusion définitive)

Faire précéder de la mention « lu et approuvé" »

Signature des parents (pour les mineurs)

Signature de l'adhérent(e)